

l'école nouvelle
française

G. Pire



Orientation scolaire et professionnelle

53

ÉCOLE NOUVELLE FRANÇAISE

PARIS



AVANT-PROPOS

M. Pire dit si bien dans les pages qui suivent ce qu'il veut dire, et ce qu'il nous semble qu'il faut dire, que cette présentation n'est que de pure forme. Trop longtemps les parents et les maîtres ont prétendu se passer de l'orientation, que d'ailleurs ils ne connaissaient pas. Trop abondamment aujourd'hui beaucoup d'entre eux veulent s'en servir, sans la connaître beaucoup mieux. Ne les accusons pas de tomber d'un excès dans un autre : il n'y a pas d'excès dans la vérité. Il faut savoir au juste ce que c'est que l'orientation, à quel stade de son développement elle est arrivée, ce qu'on en peut attendre, ce qui reste encore à faire. Sur tous ces points je laisse la parole à M. Pire.

R. C.



INTRODUCTION

Aujourd'hui rares sont les personnes qui peuvent vivre sans travailler et jouir grâce à leurs rentes d'une quiétude oisive. L'augmentation continuelle du coût de la vie et la multiplication contagieuse des besoins font que l'argent dépensé en un an par le plus humble ménage représente l'intérêt d'un capital de plusieurs millions. Or, en dépit de la dévaluation monétaire, le nombre des multimillionnaires demeure peu élevé. La dure loi du travail se fait plus impérieuse que jamais. Un cerveau et des bras constituent la fortune du commun des mortels ; encore faut-il savoir en tirer profit...

A l'âge de la pierre, au temps des sociétés primitives et restreintes que vante J.-J. Rousseau, l'homme était guerrier, pêcheur, chasseur. Il suffisait à l'enfant de regarder les adultes, de se mêler parfois à leurs expéditions, de grandir au sein de la tribu pour acquérir la connaissance de son métier. Apprendre à fabriquer et à manier ses armes et ses outils ne présentait rien de complexe. Le père transmettait toute son expérience à son fils. Le passage du monde de l'enfance à la société des adultes s'opérait sans heurt. La nature enseignait presque tout ce que l'on devait absolument connaître.

Au seuil de l'ère atomique, l'individu se trouve devant un univers tout différent. La division du travail s'est développée dans des proportions extraordinaires, l'éventail des professions est immense. Dans chaque secteur, dans chaque usine, dans chaque atelier, on découvre des spécialistes de plus en plus nombreux. Le progrès engendré par le génie inventif de l'homme nous étonne tous les jours. Une qualification de plus en plus haute est exigée des travailleurs tant manuels qu'intellectuels. Le temps d'ap-

prentissage s'allonge d'une décade à l'autre. Jeune gens et jeunes filles sont tenus de prouver qu'ils possèdent une foule de connaissances pour obtenir le moindre emploi.

Regretter, critiquer, maudire cette situation n'avancerait à rien : la simplicité, la facilité, l'aisance que l'on se plaît à reconnaître au passé ne sont plus qu'un souvenir. La seule attitude rationnelle est de regarder en face les problèmes du temps présent.

Le but de l'éducation que les parents donnent à leurs enfants est de leur apprendre à voler de leurs propres ailes, de leur assurer l'autonomie sous tous ses aspects, d'en faire des hommes et des citoyens conscients de leurs responsabilités et capables de jouer les rôles que la vie familiale et sociale leur impartira. En raison de la complexité qui caractérise la vie moderne ainsi que de l'ampleur et de la variété des efforts et des connaissances qu'exige la formation d'un homme, pères et mères ne suffisent plus à la tâche. Depuis longtemps, on s'est efforcé de leur venir en aide de mille manières : citons pêle-mêle lois, traités d'éducation, allocations familiales, livres, brochures de toutes sortes, consultations médicales, colonies de vacances, etc. L'allié le plus précieux des parents est assurément l'école. Ce sont d'ailleurs eux-mêmes qui ont inventé cette institution, il y a bien des siècles, le jour où ils ont confié leurs enfants à une personne qui leur semblait plus qualifiée qu'eux pour leur apprendre telle ou telle chose. L'importance de l'école a augmenté sans cesse au cours des temps, les maîtres sont devenus toujours plus nombreux, toujours plus savants. L'enseignement s'est fragmenté : enseignement primaire, secondaire, supérieur, humanités anciennes et modernes, enseignement technique, etc. Les maîtres ont dû se spécialiser en histoire, en géographie, en latin, en anglais...

Toutes ces innovations, tous ces perfectionnements présentent plusieurs dangers : les parents ne savent plus choisir parmi tant de personnes et tant d'organismes qui offrent leurs services ; leurs auxiliaires risquent de juxtaposer leurs efforts respectifs sans avoir une idée précise du plan global à réaliser. Plusieurs années passées en contact avec les parents et les maîtres nous permettent de parler de la sorte : que de pères dévoués et bien

intentionnés ont fait preuve à nos yeux d'une grave ignorance sur des questions capitales, concernant l'avenir de leur fils ou de leur fille, que d'instituteurs n'avaient qu'une idée imprécise de l'organisation de l'enseignement secondaire, que de professeurs de français ou de grec étaient très mal informés sur l'enseignement technique...

Afin de remédier à cet état de choses, les pouvoirs publics et l'initiative privée ont créé des services spéciaux susceptibles de fournir des renseignements et des indications utiles à ceux qui s'occupent de la formation et de l'avenir de la jeunesse, principalement aux parents, nous voulons parler des centres d'orientation scolaire et professionnelle. Notre intention est de montrer au lecteur tout le parti qu'on peut tirer de ces institutions relativement récentes et à propos desquelles beaucoup de gens sont encore insuffisamment éclairés. Nous n'entendons nullement faire œuvre de propagandiste, mais nous voulons décrire la réalité sans craindre de souligner les lacunes et les erreurs que nous pourrions avoir remarquées.



L'ÉCOLE ET L'AVENIR PROFESSIONNEL

Nous venons de parler de l'orientation scolaire *et professionnelle*. Par cette appellation, nous désignons deux processus complémentaires et indissociables. L'école ne doit pas être un système fermé, replié sur lui-même et constituant sa propre fin ; il faut qu'elle prépare à la vie, c'est-à-dire à une foule de choses et notamment à la profession, qui se hausse aujourd'hui au premier rang des préoccupations de beaucoup de gens. Sans doute est-il regrettable que les études libérales perdent leurs derniers adeptes, qu'on forme d'incomparables techniciens mais de pitoyables penseurs ; il reste cependant que l'école devient de plus en plus le prélude du métier. Ne parlons pas de la gamme variée des écoles professionnelles dont le nom annonce très clairement la fin, et notons simplement que l'enseignement supérieur s'oriente d'une manière évidente vers la pratique et le rendement : les Facultés fabriquent des techniciens de la médecine, de la physique, de la chimie, du droit, de l'histoire, du latin, de la pédagogie... L'apprentissage d'un nombre croissant de professions se fait exclusivement à l'école. Corollairement l'accès de nombreux états est réservé à ceux qui peuvent exhiber des diplômes ou faire la preuve de connaissances que seule l'école dispense. Ces exigences font à ce point partie de nos habitudes que nous ne remarquons plus ce qu'elles ont d'aberrant ou de ridicule. Nous trouvons normal qu'on administre des dictées et d'autres exercices de ce genre à des personnes qui postulent un emploi de

cordonnier ou de femme de service, mais qu'on ne s'inquiète guère de savoir si elles ont déjà vu une chaussure ou un balai. On exige force diplômes d'un maître ou d'un employé de banque ; on se soucie au contraire très peu de leur valeur morale. Le savoir prime le valoir et le savoir-faire, aussi l'union entre l'école et le métier devient-elle sans cesse plus étroite.

Les lignes suivantes, que nous empruntons à une *Note sur l'organisation et le planning du Centre psycho-médico-social d'Etterbeek* et qui sont, croyons-nous de M. Derivière, illustrent fort bien la situation présente et font allusion aux conséquences qu'elle entraîne : « Que l'on donne la priorité aux nécessités de l'économie de la collectivité ou que l'on donne la priorité à la réalisation de la personnalité, le problème final est le choix de la profession, donc de l'orientation professionnelle. L'accès aux fonctions est subordonné à une formation assurée principalement par les écoles. L'école est donc un moyen et pas une fin. On choisit l'école d'après le niveau et le type des fonctions que l'on vise. Le choix de l'école est donc un acte d'orientation professionnelle. Parler d'orientation scolaire est un paralogsme : c'est confondre l'azimut (orientation professionnelle) avec le choix des routes (choix scolaires) qui sont conformes à l'azimut. L'orientation professionnelle définitive n'est pas valable avant que le sujet n'ait atteint une maturité physique, intellectuelle et affective suffisante pour que les pronostics à « long terme » soient possibles ; pour que les risques de variation de la conjoncture soient réduits au minimum. Par ailleurs, elle doit commencer dès que l'élève quitte l'école élémentaire (unique) et qu'il doit choisir entre les écoles qui se diversifient et se spécialisent à mesure qu'elles approchent de la formation définitive avant la mise au travail. »

Cette citation comporte deux points très importants :

- le choix de l'école (disons plutôt le choix d'un type d'études) est un acte d'orientation professionnelle ;
- « l'orientation professionnelle définitive n'est pas valable tant que le sujet n'a pas atteint une maturité physique, intellectuelle et affective suffisante pour que les pronostics à « long terme » soient possibles. »

Le problème crucial que constitue l'orientation des enfants provient du fait que le moment où le choix d'un cycle d'études s'impose et le moment où le sujet atteint une « maturité suffisante » ne coïncident pas. Les enquêtes de MM. Girard et Bastide ont en effet montré que l'orientation des élèves des classes primaires vers le second degré et le cours complémentaire s'opère non point à l'issue de la scolarité obligatoire mais vers 11-12 ans. Les enfants qu'on laisse à l'école primaire jusqu'au certificat d'études éprouveront de la peine à s'intégrer dans l'enseignement secondaire : le simple fait qu'ils comptent 2 ou 3 ans de plus que les autres élèves jouera en leur défaveur.

Le sujet orienté à tort vers le lycée, le collège ou le cours complémentaire constate un peu tard qu'il s'est engagé dans une impasse le jour où ses véritables aptitudes et des échecs en latin, etc., l'incitent à opter pour une formation de caractère professionnel. Celui que l'on a dirigé vers l'enseignement technique ne peut plus revenir au lycée ou au collège, si ce n'est au prix d'une lourde perte de temps. En France, comme en Belgique, l'organisation de l'enseignement avec ses ramifications, ses bifurcations, ses cloisonnements, semble avoir été conçu tout exprès pour dérouter les élèves, leurs parents et leurs maîtres. Nous ne pouvons nous empêcher, quand nous passons en revue les divers types d'études qui existent, de songer à un labyrinthe effroyablement complexe où il ne serait pas permis de revenir en arrière et dont on ne pourrait sortir qu'à condition de connaître, dès l'entrée, l'issue et le moyen d'y parvenir.

Quand les adolescents révèlent-ils des aptitudes différenciées, des inclinations professionnelles et des motivations sur lesquelles il est permis de faire fond ? A 15 ans au moins et plus souvent à 16 ou 17. Dans l'ordre actuel des choses, à cet âge-là (15-16 ans) se situe déjà le passage en classe de seconde des lycées et des collèges avec différentes options parmi lesquelles il faut choisir, l'examen d'entrée en sections spécialisées des collèges techniques ou des E.N.P., le concours d'entrée aux écoles normales primaires, l'accès à diverses écoles spécialisées. Certes, à 17 ans, après la première partie du baccalauréat, un choix très important pour l'avenir professionnel s'impose entre la phi-

osophie (1), les sciences expérimentales (2) et les mathématiques élémentaires (3), mais avant d'en arriver là, que de carrefours n'a-t-on pas rencontrés, que de fois n'a-t-il pas fallu chercher son chemin !

Nous n'avons fait là que jeter un coup d'œil rapide sur l'enseignement du second degré. Nous n'avons rien dit du riche éventail de l'enseignement technique que trop de gens considèrent encore avec mépris.

Ainsi, dès que les enfants atteignent l'âge de 11 ans, se pose pour des parents un important problème : celui de l'orientation à donner à ces enfants. Cette orientation est avant tout scolaire puisqu'il s'agit de choisir un type d'études, mais elle est indirectement professionnelle en raison de l'étroite relation qui existe entre l'école et le métier. La seule complexité de l'organisation de l'enseignement rendrait déjà une décision malaisée, mais à cela s'ajoute le fait qu'on ne peut se fier aux choix professionnels, aux inclinations et aux aptitudes que semblent manifester les enfants ; de plus, il est bien difficile de prévoir ce que sera dans x années le marché de l'emploi.

Comment pères et mères résolvent-ils une question aussi épineuse ? C'est ce que nous allons montrer.

(1) Convenant à ceux qui se destinent à des études littéraires préparant à l'enseignement, à l'administration, aux carrières juridiques, à des fonctions dans des bibliothèques, des musées, etc.

(2) Les choisiront ceux qui envisagent de poursuivre dans la suite des études en médecine, en pharmacie, en sciences naturelles, par exemples.

(3) Classe qui convient à ceux qui désirent entrer ultérieurement dans une grande école de commerce, d'agriculture, devenir professeurs de sciences, ingénieurs...

LES PARENTS ET L'ORIENTATION DE LEURS ENFANTS

Certains parents, heureusement ils ne forment qu'une minorité, se désintéressent totalement du problème. L'enfant restera à l'école primaire jusqu'à 14 ans ; après on le mettra au travail : « Il se débrouillera, nous avons bien dû le faire, nous », déclarent-ils.

Deviennent moins nombreux les parents qui ont à l'égard des études des préjugés défavorables. On en trouvera encore dans les milieux ouvriers et chez les agriculteurs : « Etudier, c'est perdre son temps ; l'école ne forme que des fainéants ; il n'a pas besoin d'être si savant pour ce métier ; ce qu'il doit savoir pour gagner sa croûte, je le lui apprendrai bien moi-même ; rien ne vaut l'expérience, » etc. Une telle attitude est plus fréquente quand il s'agit de l'orientation des filles ; plus d'une fois nous avons entendu un père ou une mère nous déclarer : « Elle en saura toujours assez pour s'occuper de son ménage ; je ne veux pas en faire une demoiselle qui rougira plus tard de mon pantalon rapiécé et de mes gros sabots, » etc. L'ignorance, l'égoïsme, l'âpreté au gain, sont le fondement de cette attitude. Dans certains cas, on décèle une sorte de ressentiment, inconscient d'ailleurs : le père ou la mère n'ont pas fait d'études et ils l'ont regretté ; ils ne veulent pas donner à leurs enfants cette chance qu'on leur a refusée. Parfois le mobile est de maintenir une équité rigoureuse entre les enfants : l'aîné a travaillé à partir de 14 ans, le cadet fera de même.

D'autres parents, par négligence, par crainte des responsabilités, par désir de ne pas se séparer d'un enfant qu'ils couvent, rejettent l'examen du problème à plus tard, perdent ainsi un temps précieux et doivent ensuite s'accommoder des solutions boiteuses que la nécessité leur impose.

Dans tous les cas où la famille se montre inférieure à sa tâche, que va faire le maître qui compte dans sa classe un enfant bien doué dont l'avenir pourrait être de beaucoup supérieur à celui que les siens lui préparent ? Il est clair, diront certains, qu'il doit intervenir, rappeler leurs obligations aux parents, voire leur suggérer avec diplomatie la conduite à tenir. Il est clair aussi qu'en agissant de la sorte il encourt une lourde responsabilité et que par la suite on lui reprochera la moindre erreur. A sa place, nous amènerions les parents — les arguments ne manquent pas — à consulter un conseiller d'orientation.

Des parents pleins de bonnes intentions commettent de graves erreurs, sans même s'en rendre compte, et cela pour plusieurs raisons. Considérant sans doute qu'on n'est jamais si bien servi que par soi-même, les uns veulent tout arranger sans consulter personne, mais comme ils omettent d'envisager toutes les faces du problème, ils font bien souvent fausse route. D'autres agissent tout autrement : ils sollicitent l'avis d'une foule de personnes, excepté celles qui ont en la matière quelque autorité. Ils recueillent ainsi force conseils assez contradictoires et, pour sortir d'embarras, se conforment au dernier reçu. L'imitation, le snobisme, la vanité sont à l'origine de bien des décisions. « Ta petite amie se destine à la profession d'infirmière. Vous vous entendez bien, vous êtes faites l'une pour l'autre : tu pourrais devenir infirmière également ; vous continueriez vos études ensemble. » « Les Y ont mis leur fille en moderne. Ce sont des parvenus sans culture. Je ne voudrais pour rien au monde voir Chantal dans une section pareille. Elle « choisira » des études classiques. » L'enfant ne choisira rien du tout ; elle se soumettra aux désirs de papa et maman, et abordera les études qu'ils ont faites, qu'ils n'ont pas faites ou qu'ils auraient voulu faire.

Ceci nous conduit à parler du cas, plus fréquent qu'on ne se l'imagine, des parents qui projettent sur leurs enfants leurs aspirations insatisfaites, leurs ambitions déçues et leurs projets

manqués. Que d'exemples typiques nous pourrions citer ! Le père est manoeuvre dans un atelier du chemin de fer ; il supporte mal cette situation médiocre. Son envie et son ressentiment vont à l'ingénieur qui le commande, « bien qu'il ne connaisse que la théorie et qu'il soit incapable de rien faire de ses dix doigts. » Il rêve que son fils devienne ingénieur afin qu'il commande aussi et venge un peu son père qui toujours dut obéir. Cette attitude se rencontre surtout chez les mères de famille. Bien des filles souhaitent entreprendre des études artistiques afin de devenir actrices, cantatrices, etc. Cette inclination est souvent artificielle. C'est la mère qui l'a fait naître : son narcissisme et son besoin d'éblouir rêvaient d'une vie facile, toute de réceptions, de toilettes et de parades... On devine quelle insatisfaction s'est développée dans les vapeurs de la cuisine ! Si la fille devient une actrice célèbre, sa gloire enveloppera la mère qui jouera le rôle d'impresario. Bien des artistes s'en vont ainsi partout flanqués de leur mère à laquelle ils obéissent à la lettre. L'exemple suivant mérite d'être conté : Le mari est agent de police depuis de nombreuses années et le restera jusqu'à l'âge de la retraite. Il y a une quinzaine d'années, dans son bel uniforme, il faisait grande impression sur sa femme, mais l'habitude, les barèmes modestes et la stagnation perpétuelle au même grade l'ont dépouillé de son prestige. La mère veut de toutes ses forces que son fils devienne commissaire de police afin qu'il comble un de ses vieux souhaits et qu'elle puisse opposer son succès à la médiocrité paternelle : « J'ai élevé mon fils à un niveau auquel tu n'as pas pu te hausser. » Le mari, qui devine la manoeuvre de sa femme, tend à s'opposer à une telle orientation et à souhaiter l'échec de son fils (1). Dans ce cas, il y a conflit entre le père et la mère au sujet de l'orientation de l'enfant...

Nous avons reçu des dizaines de parents dont les avis concernant l'orientation de leurs enfants se heurtaient parfois vio-

(1) Tous les cas de projection des besoins parentaux sur les enfants ne se terminent point par des échecs retentissants ; parfois même cette projection pousse les parents à se sacrifier pour assurer une belle carrière à leur fils ou à leur fille, mais le pourcentage d'issues heureuses nous paraît faible.

lemment. Des situations de ce genre dérivent souvent d'une mé-
sentente plus générale entre les conjoints (1). Il arrive que l'un
d'eux se rende compte de l'erreur criante que l'autre se prépare
à commettre et que, guidé par le bon sens et le souci d'éviter
des déboires à son enfant, la combatte avec une vigueur qu'on
ne lui connaissait point. L'expérience nous permet de dire que
la mère est plus souvent aveuglée que le père et que ces femmes
qui prétendent tout régenter et toujours imposer leur point de
vue sont, pour les conseillers d'orientation, les « clientes » les
plus difficiles.

La plupart des parents ont tendance, non seulement à sa-
tisfaire leur amour-propre par l'intermédiaire de leurs en-
fants (2), mais à s'illusionner sinon à se méprendre grossière-
ment sur les qualités de leur garçon ou de leur fille. Que de fois
des parents nous ont montré des croquis, des peintures, des cé-
ramiques... exécutés par leurs enfants en s'extasiant sur leurs
aptitudes (3). Dans les carnets de notes les moins brillants, ils
découvraient encore des indices de génie. Un jour, un professeur
nous a envoyé des parents qui s'obstinaient, en dépit d'échecs
répétés, à envisager des humanités anciennes pour leur fils, le-
quel nous apparut comme un débile mental !

Des parents considèrent comme tout à fait normal que leurs
enfants suivent les mêmes études et embrassent la même car-
rière qu'eux. Il y a des affaires à reprendre, des clients à ne
pas perdre, une tradition familiale à respecter : « Depuis
toujours notre famille a fourni des instituteurs, des ins-
titutrices, des professeurs... Monique serait bien la première qui
ne se destinerait pas à l'enseignement. » « Mais j'ai un matériel
de coiffeuse qui m'a coûté beaucoup d'argent. Si je devais le
revendre, j'y perdrais énormément. C'est pourquoi j'envisage

(1) Quand les parents sont séparés, le conflit peut revêtir une for-
me particulièrement grave.

(2) Voyez le mien, il sait bien parler, bien déclamer, bien chanter !
comme il est beau et élégant ! il est supérieur au vôtre et j'en suis
si fier !

(3) « Mes petits sont mignons. Beaux, bien faits, et jolis sur tous
leurs compagnons » (La Fontaine, *L'aigle et le hibou*).

des études de coiffure pour ma fille qui reprendra une affaire que j'ai dû abandonner pour raison de santé »...

Beaucoup d'enfants de la balle restent des médiocres. Cela n'est pas merveille, car on a choisi pour eux des études et un état qui n'étaient pas à leur mesure. Si leur père y excellait, c'est en vain que, chétifs apprentis, ils ont tenté d'imiter le modèle dont la grandeur leur était aussi pernicieuse que l'ombre aux jeunes plantes.

Il arrive que des parents orientent leurs enfants d'une manière heureuse, soit parce qu'ils savent analyser froidement les divers aspects d'une situation et en tirer objectivement les conclusions qui s'imposent, soit parce que leurs enfants jouissent d'une bonne santé, sont bien doués et peuvent, en raison de leur polyvalence, être dirigés vers plusieurs types d'études et de professions (1). Cependant, pour ce qui regarde l'appropriation de l'individu à sa tâche et la façon de se préparer à une profession, le mieux n'est pas l'ennemi du bien, et tel qui est parvenu à une situation enviable aurait peut-être réussi plus vite, plus économiquement et plus brillamment encore, s'il avait été dirigé vers l'état pour lequel il était vraiment le plus apte.

Comme nous ne sommes jamais sûrs d'avoir des enfants doués sous tous les rapports, d'être bien informés, de savoir trancher objectivement un problème, soyons prudents et confrontons nos vues avec celles d'un conseiller d'orientation à qui ses études et son expérience ont conféré quelque habileté. Souvenons-nous que la situation spéciale parent-enfant masque et déforme beaucoup de phénomènes. Ce n'est point par hasard que des gens savants et même nantis du sens pédagogique se révèlent incapables d'instruire et d'éduquer leurs enfants.

Il est une catégorie de parents dont nous avons omis de parler, celle des pères et mères qui n'exercent nulle autorité sur leurs enfants. Ils vous disent : « Nous laissons nos enfants li-

(1) Un tiers des sujets environ sont tels, ce qui explique que certains orienteurs manifestement médiocres enregistrent tout de même quelques succès et qu'avant l'apparition de l'orientation scolaire et professionnelle, l'utilisation des aptitudes ne se faisait pas complètement de travers.

bres de choisir les études et la profession qui leur plaisent ; nous ne voudrions pour rien au monde leur imposer nos idées à ce propos. » Il n'y a vraiment aucun risque que cela se produise, car en toutes choses les enfants n'en font qu'à leur guise. Puisque ce sont eux qui commandent, traitons avec eux et voyons comment ils envisagent leur orientation scolaire et professionnelle.



LES ENFANTS ET L'AVENIR

Un enfant de 11-12 ans ignore pour ainsi dire tout des études secondaires et n'a aucune idée des études supérieures. Evidemment il a entendu parler du baccalauréat ; il sait qu'il n'est pas aisé de le « décrocher », car il a vu un frère, une sœur, un voisin, peiner longtemps pour atteindre cette fin. S'il peut vous dire que l'enseignement secondaire long compte sept années, s'il connaît l'existence des études classiques et des études modernes, considérez-le comme bien informé (1). Le plus souvent, il ne connaît que le nom d'un établissement scolaire et déclare : « J'irai au Collège X ou au Lycée Y. J'ai des amis qui y sont et qui s'y amusent très bien... » Cette ignorance est normale : l'enfant vit surtout dans le présent ; ses jeux, le film qu'il va aller voir l'intéressent bien plus que son avenir. En général l'idée de continuer des études ne lui déplaît pas (2), mais il laisse aux adultes le soin de son orientation.

Quand vient le moment de quitter l'école primaire et d'aborder d'autres études, les parents ayant quelque bon sens et se rendant compte qu'il existe une relation entre le choix des études et les activités professionnelles qui leur succéderont, deman-

(1) Le fils d'un professeur d'université désirait devenir médecin. Comme nous lui demandions quelles études il allait faire pour obtenir ce grade, il répondit qu'il commencerait par étudier le latin puis qu'il irait à l'université quand il serait devenu un jeune homme. Il ne savait rien de plus.

(2) 14 % seulement attendent la fin de la scolarité obligatoire comme une délivrance et refusent catégoriquement de poursuivre des études au-delà ; 16 % ne font preuve que d'un enthousiasme mitigé.

dent à leurs enfants ce qu'ils voudraient faire plus tard. En général, plus les enfants sont jeunes, plus leurs choix sont précis et affirmés. Cependant, quand on les interroge plus avant, on constate qu'ils sont fort mal renseignés sur les métiers et que leurs choix, peu stables d'ailleurs, ont des origines parfois fort surprenantes. D'après nos enquêtes, les secteurs de la mécanique, de l'électricité, de la menuiserie et des transports recueillent la majorité des suffrages des garçons de 11-12 ans. Les enfants s'y intéressent vivement parce que, dans leur esprit, l'exercice de ces métiers leur permettra de monter, de démonter, de faire fonctionner les puissantes machines. En général, les professions qui plaisent le plus sont celles qui réclament une activité physique assez grande et que les enfants croient pouvoir exercer sans devoir s'astreindre auparavant à de longues études. Les questions que les parents ou les maîtres posent aux enfants au sujet de leurs désirs professionnels ne recueillent guère d'indications immédiatement utilisables, même si l'on tient compte également des rejets (métiers que les enfants ne voudraient pas exercer) exprimés. Jusqu'à 14-15 ans, chez beaucoup d'enfants, les choix professionnels positifs ou négatifs (rejets) changent d'un jour à l'autre parfois et selon l'interlocuteur. Nous avons calculé que dans l'intervalle d'une année, 63% des sujets sur lesquels portait notre recherche (garçons de 11-12 ans) avaient changé d'avis au moins une fois en ce qui concernait la profession qu'ils auraient voulu exercer plus tard.

Bien des choix professionnels sont suggérés par les parents ou sont formulés sans la moindre réflexion : l'enfant qu'on ennuie à force de lui demander quel métier il exercera plus tard répond n'importe quoi pour qu'on ne l'importune plus. A 12 ans, la tendance à l'imitation est encore très forte. L'enfant choisit telle profession parce qu'elle est exercée par son père ou un parent. Au cours de l'interview psychologique, il déclare : « Je veux devenir... parce que c'est la profession de papa. » (1)

(1) Les enfants beaucoup plus jeunes disent : « Je veux faire comme papa ; quand ils sont plus petits encore (4-5 ans), ils veulent être « papa » plus tard. Les gens qui désirent voir leurs enfants embrasser leur profession sont fort heureux d'entendre pareil langage et tentent

Outre les membres de la famille (1), les enfants imitent les personnes qu'ils rencontrent fréquemment : l'instituteur, le facteur qu'ils voient chaque jour, le boulanger, le boucher qu'ils croisent si souvent, les mécaniciens qui travaillent dans un garage proche, les maçons qui construisent une maison au coin de la rue, etc. Nous avons connu des cas d'« imitation collective ». Cinq garçons sur les onze que comptait la classe souhaitaient devenir menuisiers : cette proportion anormale de choix identiques provenait du fait que les élèves avaient vu de la cour de l'école des menuisiers placer des portes et des fenêtres dans un bâtiment proche. Une autre fois, plusieurs élèves avaient choisi le métier que le premier de classe voulait pratiquer plus tard. Retenons aussi que les lectures influent indéniablement sur les choix professionnels : tel lit la vie de Mermoz et veut devenir aviateur ; tel parcourt les ouvrages de Norbert Casteret et se sent une vocation de spéléologue.

Bien plus significatives sont les motivations exprimées par les enfants, entendons les justifications qu'ils donnent de leurs choix professionnels ; encore faut-il les envisager à plusieurs reprises de manière à les saisir dans leur devenir.

Il importe de signaler que les enfants n'ont souvent qu'une idée très confuse de ce qu'est le métier choisi : 8 % d'entre eux ne connaissent rien de la profession hormis le nom ; 10 % se représentent d'une manière assez précise le métier désiré ; 22 % n'en ont qu'une notion approximative ; 60 % fournissent des explications nombreuses, mais elles sont ou bien superficielles ou bien inexactes. Certains sujets confondent les professions et les définissent en empruntant des traits à plusieurs. Voici un bel exemple : « Un architecte, c'est quelqu'un qui fait bâtir des maisons. Il explique aux maçons comment ils doivent faire et regarde sur un plan si c'est juste. Il ne travaille pas et il est toujours

de fortifier cette attitude. Quand, vers 15-16 ans, les adolescents passent par une période d'opposition, ils connaissent un désarroi parfois comique en raison du rejet par les jeunes gens de la profession paternelle.

(1) 200 sujets sur 2.000 garçons de 11-12 ans que nous avons interrogés voulaient imiter leur père, 45 leur frère, 20 leur mère, 8 leur parrain, 5 leur oncle et 4 leur cousin.

bien habillé. Il achète les briques, le ciment et tout ce qu'il faut. Quand ses ouvriers sont bons, il gagne beaucoup ; il a de la chance que les autres travaillent pour lui. Il ne perd pas souvent, car il est toujours derrière les hommes pour les faire marcher ». D'autres enfants sont frappés par des détails tout à fait secondaires que l'adulte ne remarque même pas. Tel ce garçon de 11 ans et 6 mois qui s'était fort intéressé à la blouse blanche du pharmacien du bourg et avait constaté qu'elle n'était pas la même que celle du médecin du Centre. Ce pharmacien portant des verres épais pour corriger une déficience visuelle fortement marquée, l'enfant croyait que ces verres avaient quelque chose de spécial et qu'ils étaient indispensables aux pharmaciens « pour ne pas se tromper dans les poisons, produits bien dangereux ».

Généralement l'enfant de 11-12 ans ne retient d'une profession que ce qu'elle offre, à ses yeux, d'amusant, d'agréable, d'avantageux. Dans bien des cas, il la considère comme un jeu à l'échelle des adultes.

Cette représentation inexacte du métier, cet accent mis sur les avantages qu'il présente et l'oubli de ses inconvénients constitue ce que nous appelons *l'illusion professionnelle* (1). Il convient aussi de noter que la plupart des enfants ne se rendent pas compte des aptitudes et des connaissances qu'exigent les métiers.

En raison de ce que nous venons de souligner, nous pouvons conclure qu'en accordant naïvement foi — ce que font encore des gens qui se disent conseillers d'orientation — aux renseignements fournis par un questionnaire simpliste qu'ont rempli les enfants entre deux parties de billes, on risque, dans beaucoup de cas, de

(1) M. P. Naville, *La crise de l'« illusion professionnelle » chez l'enfant et l'adolescent* (Enfance, janvier-février 1949, p. 41), donne à cette expression un sens plus large : « L'illusion professionnelle est la représentation de l'enfant ou l'adolescent se font du métier avant d'avoir pu effectivement prendre contact avec lui ». Nous sommes d'accord avec l'auteur que les enfants se font de la profession autre chose qu'une image. Nous estimons aussi que le fait de songer au métier futur, aux activités qu'il postule, aux avantages qu'il présente... constitue une préparation à la vie professionnelle, mais nous pensons également que l'adulte qui prendrait à la lettre les déclarations des enfants risquerait d'en tirer des conclusions erronées.

commettre de grossières erreurs. Plus graves encore sont celles des parents qui ajoutent à l'illusion de leurs enfants leur propre illusion. Nous n'entendons point présenter les choses sous un jour exagérément sombre. Cependant — les maîtres le savent bien — beaucoup de parents sont aveugles quand ils jugent leurs fils ou leur fille. Ce n'est point dans de telles conditions qu'il faut être pour orienter ses enfants d'une manière heureuse. L'orienteur a ce gros avantage parmi d'autres de n'avoir avec l'enfant aucun lien affectif positif ou négatif — évidemment, en raison même de sa mission, il manifeste bienveillance et sympathie à l'égard de tous les consultants — aussi le voit-il plus aisément qu'il est.



LE MAITRE ET L'ORIENTATION DE L'ENFANT

Pour peu qu'ils soient observateurs, les instituteurs qui ont suivi des élèves pendant deux ans ou plus se sont fait de chacun d'eux un portrait ressemblant. A la campagne, le maître d'école — parfois unique — connaît toute la famille, aussi parvient-il souvent à fournir sur les sujets qu'il a vu grandir des renseignements dont la précision et l'exactitude étonnent quelquefois les psychologues eux-mêmes. Les maîtres peuvent donc donner aux parents des conseils éclairés. Cependant ils se trompent quand ils prétendent être plus aptes que quiconque à orienter leurs élèves. Leur connaissance de l'enfant se révèle parfois remarquable, nous venons de le dire, mais elle se limite à une tranche de vie de cet enfant : tel maître s'occupe des élèves de 8 à 10 ans, de 9 à 11 ans, etc. On objectera que le maître du cours moyen 2^e année connaît bien les écoliers qui se préparent à entrer dans l'enseignement secondaire et que c'est l'essentiel. Mais que sait-il des contre-indications médicales et du marché de l'emploi, par exemple ? S'il exerce ses fonctions dans une grande ville, il ne connaît pas bien le milieu où vit l'enfant. Quand il a mis son pardessus et son chapeau, et poussé la porte de l'école, il redevient un monsieur anonyme qui, tantôt dans le métro, côtoiera peut-être le père de ses élèves sans le savoir. On ne peut être spécialiste en toutes choses ; maint conseiller d'orientation serait bien embarrassé s'il devait apprendre à lire à des enfants et plus d'un instituteur commettrait sans doute de regrettables erreurs si on lui demandait de s'occuper d'orientation. Le conseiller et l'instituteur (le personnel enseignant en général) peuvent se rendre mutuellement service. Les maîtres nous ont bien souvent envoyé des élèves et même des classes entières afin de

connaître notre avis à leur sujet. A plusieurs reprises, nous avons eu l'impression que des professeurs nous demandaient notre opinion avec l'intention de l'opposer éventuellement à celle de leur directeur, d'un inspecteur ou de parents avec lesquels ils se trouvaient en désaccord à propos de la valeur de certains élèves (1).

Le conseiller d'orientation scolaire et professionnelle, s'il est quelque peu diplomate, se garde de froisser les maîtres en s'étonnant en présence des parents de leur système de notation ou de leurs méthodes pédagogiques, en opposant avec trop d'insistance ou de suffisance ses avis aux leurs, en rallumant des contestations oubliées lorsque l'expérience ou le temps lui donnent raison. Puisqu'il est psychologue, on est en droit d'attendre qu'il agisse avec psychologie à l'égard de personnes qui peuvent lui être d'un grand secours si elles sont bien disposées, mais lui faire beaucoup de tort dans le cas contraire. Les conseillers et les maîtres ont légèrement tendance à vanter leur science et leurs mérites respectifs, ce qui constitue une source de conflits. Certains instituteurs de province sont assez jaloux de leurs prérogatives. Ils ont conseillé les élèves et leurs parents durant des années (l'orientation scolaire et professionnelle est relativement jeune), aussi conçoivent-ils un peu d'animosité à l'égard de ce psychologue qui vient les priver de ce rôle et emploie des méthodes différentes des leurs et qui leur semblent de prime abord suspects. Quelquefois des instituteurs nous ont paru avoir le sentiment que nous exerçons une sorte de contrôle sur leur valeur en tant que maîtres. Nous en avons vu chercher des excuses à propos de tel élève dont les résultats aux tests n'étaient pas brillants, faiblesse que nous ne songions nullement à imputer à l'instituteur.

En entretenant des rapports personnels avec les maîtres, en leur expliquant les buts qu'il poursuit et les méthodes qu'il emploie, et surtout en fournissant un travail fructueux, le conseiller gagnera leur confiance et leur estime. Si le climat favorable est créé, ce même conseiller pourra compter sur la bonne volonté

(1) Parfois des chefs d'établissement nous ont consultés à propos de séries d'élèves parmi lesquels ils avaient l'intention de choisir ceux qui représenteraient leur école à certains concours.

des instituteurs, des professeurs, des chefs d'établissements quand il leur enverra des fiches scolaires à remplir.

Le lecteur trouvera la reproduction d'une fiche scolaire dans *Informations Sociales* (9^e année, janvier 1955 — numéro consacré à l'orientation professionnelle, — pp. 35-38). Il constatera que les renseignements demandés portent sur le rendement et le comportement scolaires. On interroge les maîtres sur la valeur du sujet en calcul, en orthographe, etc. On ne demande pas aux professeurs de fournir une note, mais de préciser le groupe (excellent, bon, moyen, médiocre, mauvais) auquel appartiendrait l'élève s'il se trouvait dans une classe où les cinq catégories mentionnées ci-dessus se distribueraient d'une manière normale. On sollicite aussi leur avis sur la présentation de l'élève, son activité, le sentiment de soi, la sociabilité, le travail. Cette fiche pourrait être plus complète ; quoi qu'il en soit, elle présente une qualité primordiale : la simplicité. La manière de répondre n'offre nulle difficulté ; elle est d'ailleurs expliquée clairement. Le professeur ou l'instituteur doivent simplement tracer quelques croix et écrire quelques mots. Souvenons-nous, et invitons les conseillers à faire de même, que le personnel enseignant a parfois beaucoup de travail et qu'un surcroît de besogne risque d'être mal accepté s'il est important. Les maîtres ne doivent pas considérer les fiches scolaires comme des questionnaires administratifs qu'on peut lire à moitié et remplir à la hâte, mais comme des documents très importants desquels le conseiller va tirer des éléments sur lesquels il fondera partiellement un jugement dont dépend dans une plus ou moins large mesure l'avenir du consultant. En répondant aux questions qui leur sont posées, il convient qu'ils fassent preuve d'attention et de ce sens des responsabilités qui les caractérise généralement. Un jour, nous avons appris que des professeurs d'un lycée s'étaient amusés à indiquer des renseignements inexacts et des remarques ironiques sur les fiches envoyées par un centre : « Si les conseillers étaient si savants, ils verraient bien qu'on ne tenait pas à remplir leurs questionnaires et s'abstiendraient dorénavant d'en envoyer ». Le lecteur jugera comme nous le procédé mesquin. N'eût-il pas été plus élégant de refuser tout net sans même se mettre en devoir de trouver une excuse ?

L'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

Jusqu'à présent, nous avons beaucoup parlé de l'orientation scolaire et professionnelle, ainsi que des conseillers, mais nous n'avons pas expliqué ce qu'elle était. L'orientation scolaire a pour fin de découvrir pour chaque élève le type d'études qui lui convient, compte tenu de ses aptitudes intellectuelles, de ses inclinations, de sa santé, de la profession dans laquelle il pourra, semble-t-il, utiliser ses capacités, satisfaire ses besoins (*drives*) et ses légitimes ambitions, trouver un gagne-pain décent et faire œuvre utile pour la société, compte tenu aussi des desiderata des parents, dans la mesure où ils sont raisonnables, et de leur situation économique. Soulignons que c'est de l'enfant que tout part, c'est constamment son intérêt que le conseiller consciencieux a en vue (1).

Partie médicale

Comment se passe un examen d'orientation scolaire ? Sans craindre de paraître nous lancer dans une digression, nous allons d'abord parler de l'examen médical que nous considérons comme indispensable. En orientation professionnelle propre-

(1) On a vu des conseillers jouer le rôle de « rabatteurs » au profit d'établissements, mais le fait est rare et, bien entendu, hautement condamnable.

ment dite, on peut considérer que dans 1 cas sur 5 ou 6 cet examen fournit des indications sans lesquelles l'orientation eût été mal faite. L'orientation scolaire et professionnelle étant bien souvent liées, on comprend que nous fassions de la visite médicale une partie essentielle de l'examen d'orientation. Ajoutons que dans de nombreux cas, l'état de santé influe considérablement sur la marche des études et sur le comportement scolaire. Empruntons l'exemple suivant au *Guide pratique du médecin d'orientation professionnelle*, (Paris, Masson, 1954, p. 31) où le lecteur trouvera des détails nombreux et précis sur l'examen médical en orientation : « Un enfant veut poursuivre ses classes au lycée, il habite en banlieue ; il devrait faire quatre kilomètres, soit en train, soit à bicyclette ; or il a une maladie mitrale avec signe de dyspnée d'effort et tachycardie ; tout le problème de son orientation est centré sur la question médicale : il doit éviter les fatigues de déplacement avant tout. » Mais parfois c'est bien plus de quatre kilomètres que des enfants de onze ans doivent faire ; si les communications ferroviaires laissent à désirer, il faut qu'ils se lèvent à six heures du matin, ils rentrent tard le soir et, tout bien compté, ils travaillent plus que les adultes. Les déficiences visuelles et auditives sont parfois à l'origine de retards scolaires attribués faussement à une faiblesse intellectuelle. Un déséquilibre endocrinien peut perturber gravement le rendement scolaire... On objectera que les familles consultent fréquemment les médecins sur l'état physique de leurs enfants, qu'il existe une inspection médicale scolaire et que, par conséquent, la visite médicale passée au Centre d'orientation ne peut apprendre rien de neuf. Cette opinion est totalement fautive. Les parents font appel à leur médecin pour une rougeole, une angine, une scarlatine, etc., mais combien réclament, avec une certaine régularité, un examen complet ? L'inspection médicale scolaire est assurément une bonne chose, mais quelquefois son excellence semble demeurer plus théorique que pratique. Certes, il ne faut pas prêter aveuglément foi à tout ce que racontent les parents, mais il paraît que certains médecins scolaires expédient les examens avec un peu trop de diligence. En tout cas, nous avons constaté plus d'une fois que des enfants de douze ans et plus — qui ne venaient pas de villages coupés du reste du mon-

de — présentaient de graves déficiences visuelles ou auditives que l'on n'avait jamais signalées aux parents, du moins ils l'ont affirmé. D'autre part, l'examen médical d'orientation est axé sur le thème de la meilleure appropriation possible des études et de la profession au consultant. L'esprit de cet examen est tout différent de celui des examens préventifs ou à but thérapeutique. Le médecin d'orientation fixe son attention sur des points qui n'intéressent pas d'autres médecins. Seul il connaît à fond les exigences des professions, seul il est apte à déterminer les contre-indications éventuelles. Voici d'ailleurs un exemple riche de signification. Certains sujets présentent des troubles de la vision colorée, que le public désigne par le vocable *daltonisme* (1), donnant ainsi parfois au mot une signification inexacte. Ces troubles sont assez variés : achromatopsie (cécité aux couleurs) et dyschromatopsies (cécité au rouge, au vert, au bleu, difficulté dans la perception des nuances...). Or, les couleurs jouent un rôle de plus en plus grand dans une foule de métiers : codes internationaux fondés sur les couleurs, signaux du chemin de fer, fiches de diverses teintes employées pour les classements, fils colorés utilisés en électricité, sans parler des métiers qui de toute évidence exigent une bonne discrimination des couleurs, tel celui de teinturier. Un sujet présentant des déficiences de la vision colorée pourra faire de bonnes études en électricité, il pourra même conquérir le grade d'ingénieur, mais le jour où il se présentera à la S.N.C.F. ou à la R.A.T.P., quelle catastrophe pour lui s'il se voit refuser l'emploi sollicité en raison de cette contre-indication à laquelle il ne songeait point (2). Quelle désillusion pour cet autre qui voulait faire carrière dans la marine ou l'aviation ! Une dyschromatopsie peut d'ailleurs exercer une

(1) Ceci nous remet en mémoire la réponse que nous reçûmes un jour d'un commissariat de police. Nous avions demandé si le fait d'être daltonien excluait automatiquement les candidats agents de la police. « Très certainement, nous dit-on, on n'accepte pas d'étrangers dans les forces de police ».

(2) Beaucoup de sujets ignorent leur déficience. Ils sont très surpris ainsi que leurs parents (ceux-ci croient même bien souvent que leur enfant est distrait ou qu'il fait preuve de mauvaise volonté) quand on la leur révèle.

influence directe sur les études ; nous songeons à celles de médecin et de pharmacien : « On comprend la difficulté qu'auront des dyschromatospsiques à faire des travaux de laboratoire : histologie, hématologie, microbiologie, chimie analytique, et le danger qui peut résulter d'erreurs dans ce domaine (cette remarque se rapporte à la profession et non plus aux études). En particulier les Nagel ne peuvent reconnaître les bacilles de Koch dans la coloration au Ziehl, et ont des difficultés pour apprécier les colorations au bleu de bromo-thymol, au violet de méthyle et à l'héliantine ». (1)

Ce qu'on vient de lire montre d'une manière frappante la relation étroite qui existe entre l'orientation scolaire et l'orientation professionnelle, et l'importance de l'examen médical.

Partie psychologique

La médecine rend incontestablement de grands services. C'est un art ancien qui s'appuie aujourd'hui sur des sciences où l'on a enregistré d'énormes progrès. C'est pourquoi on s'incline généralement devant les conclusions d'un examen médical effectué par un praticien sérieux. Ajoutons que l'homme est plus accessible à la science dans ce qu'il a de physique et de physiologique que dans ce qui le caractérise au point de vue mental. L'orientation est un art relativement récent (2) qui s'appuie sur des sciences et des disciplines dont les découvertes et les lois réalisent moins aisément l'unanimité des chercheurs. Elle utilise des instruments moins perfectionnés et moins précis, et elle affronte des problèmes particulièrement complexes. Il est donc normal qu'elle ne soit point parfaite et qu'elle soit l'objet de critiques.

(1) Résumé d'une communication de Laroche et Corriez à l'Académie de Pharmacie en février 1953 sur l'« importance au laboratoire des anomalies de la vision colorée » ; cf. *Guide pratique du médecin d'orientation*, p. 207.

(2) Le lecteur trouvera quelques indications sur son développement dans le numéro spécial d'*Informations Sociales*, p. 7 et dans le *Guide pratique*, pp. 13 et suiv.

Le déroulement de l'examen psychologique varie selon les cas ; par exemple, il y a des examens individuels et des examens collectifs ou partiellement collectifs.

Le conseiller soumet les consultants à divers tests, s'entretient avec eux et leurs parents au cours des interviews. Les tests ne sont que des instruments parmi d'autres ; ils fournissent des indications qui devront être confrontées et agencées lors de la synthèse terminale. Soulignons expressément que les conseillers ne prêtent pas une confiance aveugle à ces indications et qu'il serait faux de croire que leur travail se résume à administrer et à corriger des tests.

Mais parlons un peu des tests puisqu'ils suscitent un intérêt de plus en plus grand et que tout devient test depuis les devinettes que publient certains journaux jusqu'aux élections partielles de telle circonscription, en passant par le match de foot-ball Portugal-France !

En orientation scolaire, on emploie des tests d'intelligence : tests de développement, tels le Binet-Simon et le Terman-Merrill (épreuves individuelles à questions mêlées et verbales surtout), les fiches d'intelligence de M. et Mme Piéron, le test d'intelligence logique de J.M. Lahy, notre Test M (épreuves collectives à questions mêlées et verbales surtout), des échelles non verbales ou de performance, telles celles de Grace Arthur, de Pintner et Paterson, d'Alexander. Signalons, parmi les tests collectifs non verbaux (1), des épreuves de type éductif fréquemment employées actuellement : les Progressive Matrices, le D 48 (dit aussi Test des dominos, car les dessins qu'il présente sont formés de dominos), le B.I.N.V. 53, le M.G.M. (fondé sur un matériel concret et original : des cartes à jouer, et faisant intervenir secondairement un facteur numérique et un élément couleur).

Des tests renseignent sur des possibilités plus particulières : l'habileté manuelle, les aptitudes psychomotrices, par exemple.

D'autres sont destinés à évaluer les connaissances acquises. Il existe différentes épreuves qui permettent de déceler les inté-

(1) Ces tests ne font pas intervenir des mots et sont indépendants du vocabulaire du sujet et de son niveau de culture (pour ce dernier point, l'indépendance n'est cependant que relative).

rêts, les motivations, qui interviennent parfois plus largement dans le succès ou l'échec que les aptitudes elles-mêmes.

Il existe aussi des tests de caractère et de personnalité dont les indications sont très précieuses vu que la bonne marche des études et l'adaptation au métier sont liées à des facteurs caractériels (1). Signalons, parmi les nombreux questionnaires de personnalité, celui de Bernreuter, le M.M.P.I. le 16 P.F. de R.B. Catell. A cela s'ajoutent les tests projectifs dont les plus employés sont le Rorshach et le T.A.T.

Nous sommes loin d'avoir signalé tous les tests utilisés : il y en a des milliers qui sont édités et diffusés par des Maisons spécialisées.

On a dit des tests qu'ils étaient, comme les langues d'Esopé, la meilleure et la pire des choses (2). Certes, ils ne sont pas sans défauts, cependant ils ont sur les épreuves traditionnelles une supériorité évidente. Les dictées, les problèmes et autres exercices que l'on impose aux sujets lors des examens présentent de graves inconvénients. Ils n'ont pas une forme standardisée ; bien qu'ils soient proposés à des élèves de même âge, ils varient d'une classe, d'une école à l'autre, cela doit être d'ailleurs, car si le maître donnait toujours les mêmes questions d'histoire ou de géographie, ses élèves dûment instruits par les « anciens » finiraient par connaître les réponses par cœur. Les maîtres savent que leurs systèmes de notation si perfectionnés soient-ils ne suppriment pas toute subjectivité. D'un professeur à l'autre, les exigences diffèrent. Un individu est jugé par rapport à son groupe restreint : une copie moyenne semble bonne quand toutes les autres sont médiocres ; mais les classes se suivent et ne se ressemblent pas. Un professeur qui recorrigerait aujourd'hui

(1) A ce propos, *L'Education Nationale*, n° 13, 28 mars 1957, pp. 1-2, vient de publier une communication de Mme Anne Souriau. D'après l'auteur, « il semble que le type passionné (classification de Le Senne) soit particulièrement apte à fournir de très bons élèves échouant à la session de juin du baccalauréat ». Ceci est intéressant, mais on peut se demander si Mme Anne Souriau a étudié un nombre suffisant de cas et a tenu compte des autres facteurs d'échec.

(2) Notons que ceux qui daubent le plus sur les tests sont souvent ceux qui n'y entendent rien.

des feuilles d'examen vieilles de deux ou trois ans, constaterait avec surprise des variations importantes entre les deux séries de cotes. Les tests, au contraire, ont une forme bien précise qui ne varie pas. Ils sont présentés aux sujets constamment de la même manière. La correction et la notation se font selon des critères rigides. Les tests sont étalonnés, entendons qu'ils ont été présentés à de nombreux sujets dont on a traité statistiquement les notes. De cette manière, le résultat d'un individu peut être comparé à ceux de la population dont il fait partie, la dite population est bien plus vaste qu'une classe ou deux, car elle peut s'élever à des centaines ou même à des milliers de sujets. Les tests dignes de ce nom sont donc des instruments de mesure objectifs, ce qui ne signifie pas qu'on s'en serve toujours d'une manière objective.

Selon les sujets et leurs problèmes, le conseiller recourt à tel ou tel test. Souvent d'ailleurs, il emploie des batteries de tests qui lui ont donné satisfaction (qui lui ont révélé une validité satisfaisante dans des cas analogues).

Au programme d'un examen d'orientation figurent aussi des interviews, c'est-à-dire des conversations dirigées entre le conseiller, le consultant et ses parents. Au cours de ces entretiens, le conseiller recueille une ample moisson de renseignements, non seulement sur le sujet, mais sur les personnes de son entourage et sur le cadre dans lequel il vit. Au cours de cette conversation prolongée, les scores, les notes, les chiffres fournis par les tests prennent vie et le technicien devient psychologue. Se trouvant en face d'un homme qui les comprend et les encourage, le consultant et ses parents exposent leurs problèmes et dévoilent des situations et des faits que nul test ne pourrait révéler. Durant l'entretien terminal, auquel le conseiller procède quand il a conféré avec le médecin, l'assistante sociale et ses autres collaborateurs, quand il a réalisé la synthèse de toutes les indications à lui fournies par tant de sources diverses et qu'il entrevoit une solution aux problèmes qui lui étaient posés, les parents et le sujet peuvent poser des questions, formuler des objections, solliciter des précisions. Si le conseiller a su les mettre en confiance et s'il est habile, ils participent activement au débat au lieu d'accepter passivement les conseils comme un verdict. Il est même possible de leur faire trouver la solution eux-mêmes, ce qui

présente l'énorme avantage que dans ce cas, il n'est plus besoin de les persuader de l'excellence des avis qu'on leur donne. Quand on parle de la persuasion en orientation, on touche un point important. Que l'on donne aux gens tous les conseils judicieux qu'on voudra, on aura perdu sa peine s'ils ne le suivent pas. La puissance de persuasion du conseiller est liée à sa personnalité, à son aisance à entrer en communication avec les consultants, à son habileté à trouver des arguments persuasifs (en l'occurrence, ce ne sont pas toujours les plus logiques). Il va sans dire que si le consultant est un enfant, il faut absolument entrer en contact avec ses parents. Un enfant se laisse aisément convaincre, du moins temporairement, mais que sert-il de l'avoir persuadé si ses parents, dont vous ne connaissez ni les préjugés ni les conceptions erronées, ne tiennent nullement compte des bons conseils que vous lui avez donnés.



L'EFFICIENCE DE L'ORIENTATION SCOLAIRE ET SON CONTROLE

Le contrôle est une opération postérieure de deux ans au moins à l'examen d'orientation. Il a pour but de renseigner le conseiller sur la manière dont ses conseils ont été suivis, sur le bien fondé de ses conclusions, sur le degré d'efficacité de ses méthodes et sur le pouvoir de persuasion qui se dégage de sa personne. Il constitue une sorte de bilan ; il montre au conseiller ses erreurs et ses faiblesses, ses gains et ses pertes. Son objectif final réside dans l'amélioration de l'efficacité ; il ne peut donc servir qu'accessoirement à la propagande. Le contrôle ne s'avère possible que si le centre établit un dossier pour chaque sujet vu, dossier où figurent au moins une fiche familiale, une fiche individuelle, une fiche scolaire, les réponses du sujet aux différents tests, le résumé des interviews et le double des conclusions écrites qui ont été envoyées au consultant ou à ses parents. Nous avons personnellement organisé des expériences de contrôle. A plusieurs centaines de sujets, par exemple tous ceux qui avaient été examinés de telle date à telle date, nous avons envoyé des questionnaires de contrôle accompagnés de lettres demandant aux parents et aux anciens consultants de nous renseigner le plus objectivement possible sur les résultats obtenus. En même temps, nous avons fait parvenir des fiches de contrôle aux professeurs et aux chefs d'établissements scolaires que fréquentaient ou qu'avaient fréquentés les sujets que nous souhaitions contrôler. Nous

avons pris soin de faire rentrer tous les questionnaires (1), ce qui a exigé des lettres de rappel et des visites à domicile. De telles visites sont indispensables, car 15 % des gens s'obstinent à ne pas répondre. Tous ces « réfractaires » ne sont pas mécontents (2), mais plusieurs sont tout de même de méchante humeur. Le conseiller discute avec ces gens, accepte volontiers ses torts s'il en a, mais leur montre aussi les leurs avec patience et modestie, fermant ainsi la bouche à des détracteurs virtuels de l'orientation. Les indications recueillies sont soigneusement vérifiées : souvenons-nous que les parents expliquent à leur manière les échecs de leurs enfants et tentent souvent d'en rejeter la responsabilité sur d'autres (3). Ensuite le conseiller établit le bilan ; il voit si les conseils donnés ont été suivis et s'ils se sont révélés judicieux. Nous ne le suivrons pas dans ces opérations assez longues (4). Le contrôle permet aussi de dépister ce que nous appelons la « stéréotypie », c'est-à-dire la tendance inconsciente à appliquer à une série de sujets une solution apparemment heureuse qu'on a trouvée pour l'un d'eux. Les conseillers constatent parfois avec surprise que durant telle période, ils ont orienté de nombreux consultants vers des humanités anciennes par exemple. (5).

Le contrôle fait encore apparaître les lacunes et les défauts

(1) Les conseillers qui se contentent de dépouiller les formulaires que les gens remplissent à la première invitation établissent des bilans très flatteurs mais faux. En effet, les personnes qui se hâtent de répondre (plus ou moins 50 % sont dans ce cas) sont généralement contentes des conseils reçus. Sur cette première vague, on enregistre 85 ou 90 % de succès, pourcentage qui s'amenuise quand on prend la peine de faire revenir tous les questionnaires au Centre.

(2) Certains ont perdu les formulaires ou les ont abîmés ; d'autres encore sont simplement négligents.

(3) Absences, maladie, parti pris des maîtres, etc.

(4) Le lecteur trouvera des détails et des précisions dans une de nos études : **Une expérience de contrôle de l'orientation scolaire et professionnelle**, dans *La Revue Internationale de Pédagogie*, vol. II, fasc. I, 1956, pp. 33-51.

(5) Il importe que le conseiller prenne conscience de ses préférences et de ses préjugés, afin qu'il s'en débarrasse et atteigne à l'objectivité qu'on en attend.

des méthodes employées ; il renseigne le conseiller sur la validité de ses batteries de tests et lui indique les perfectionnements qu'il convient d'y apporter. Cet aspect du contrôle est trop spécial pour que nous le développiions longuement; d'ailleurs le lecteur préfère qu'on lui parle de l'efficience de l'orientation. A ce propos, il pourrait lire un article de M. P. Dague : *Le diagnostic des aptitudes permet-il le pronostic de la réussite scolaire* (1) L'auteur a trouvé entre cette réussite scolaire et les notes obtenues aux tests une corrélation assez faible : .45 (en fin de 4^e industrielle d'un lycée, le testing ayant eu lieu au début de cette même année scolaire). Nous avons décelé entre les notes au M.G.M. et les résultats de fin d'études secondaires (examen oral) une relation plus étroite, ce qui était normal vu que nos sujets, comparables sous le rapport du milieu familial et social, et sortis des difficultés de l'adolescence, étaient beaucoup plus sélectionnés. Cependant ces corrélations optimistes ou pessimistes ne signifient pas grand'chose. Quand, dans un hôpital, on expérimente un nouveau type de traitement, on ne le considère pas inopérant s'il ne guérit pas tout le monde, mais on s'efforce de déterminer son degré d'efficacité par rapport aux traitements déjà utilisés. Qui voudra l'attaquer trouvera des exemples particuliers pour appuyer ses critiques. Il en va de même en ce qui concerne l'orientation scolaire et professionnelle, dont le contrôle le plus objectif consisterait à comparer, après x années, les résultats de sujets appartenant à deux groupes dont un seulement aurait été orienté. Nous avons fait des applications partielles de ce système. Nous avons constaté, quatre ans après la consultation d'orientation, que la fréquence relative des échecs subis, tant dans les études secondaires que dans les études techniques, était plus de quatre fois moindre chez les sujets orientés que chez les sujets non orientés. Pourquoi insistons-nous sur cette méthode de comparaison de deux groupes ? Serait-ce par manque de confiance dans l'orientation ? Pour comprendre cette attitude prudente, lisons l'article de M. M. Dejean : *Pourquoi des psychologues scolaires dans nos lycées* (2). Nous y trouverons des indications in-

(1) *Enfance*, nov.-déc. 1954, pp. 547-561.

(2) *Enfance*, nov.-déc. 1954, pp. 483-503.

téressantes sur le destin des élèves entrant en 6^e, destin peu brillant pour une proportion fort élevée (67%). Le déchet est énorme dans tous les secteurs de l'enseignement. Nous n'avons pas à nous demander ici dans quelle mesure l'école et la famille en portent la responsabilité, mais nous ne devons pas non plus admettre que les conseillers d'orientation soient tenus pour responsables des effets néfastes de facteurs sur lesquels ils n'exercent aucun contrôle (1). En effet, sorti du Centre, le consultant échappe à l'influence du conseiller. Nous avons souvent entendu des personnes prétendre qu'un conseiller ne pouvait juger un enfant en quelques heures. Cette objection n'est pas fondée ; mieux vaudrait dire qu'il est impossible de prévoir une fois pour toutes les difficultés d'adaptation à la multitude des situations que rencontrera le sujet et de fixer, pour une longue période de temps, la conduite à suivre. Le rôle du conseiller ne devrait pas se terminer quand le sujet quitte le Centre ; l'orientation ne devrait pas être un moment ; ce premier contact devrait en inaugurer d'autres. Nous préconisons une orientation continue, fondée sur une observation prolongée du sujet, et susceptible d'être réajustée en cas de besoin. Les gens de bon sens seront de cet avis, car il est indéniable qu'on ne peut donner des conseils définitifs à un sujet de 11-12 ans dont le développement intellectuel n'est pas achevé, dont les aptitudes sont encore indifférenciées, dont les inclinations demeurent imprécises et dont l'état physique même subira peut-être d'importantes modifications après la puberté (2). L'orientation ne pourra devenir véritablement continue et gagner

(1) Il arrive bien souvent que pour tel sujet on souhaiterait telle ambiance familiale, tel type d'enseignement et telle méthode pédagogique, souhaits qui en l'occurrence ne sont pas réalisés. Il se commet des erreurs pédagogiques dont pâtissent durement des sujets bien doués ; le conseiller peut les déplorer et les combattre mais non y mettre un terme...

(2) La période pubertaire entraîne chez certains sujets (outre la maturité sexuelle) des modifications importantes à tous les points de vue : parfois l'adolescent ressemble bien peu à l'enfant qu'on a connu quelques années auparavant. Ces transformations ne sont pas toujours prévisibles : nous avons examinés des jumelles vraies qui, restées fort semblables en tout point jusqu'à 10-11 ans, présentaient de nettes différences à 16.

ainsi considérablement en efficacité que lorsque la structure de l'enseignement aura été assouplie. Le cloisonnement actuel restreint fortement la liberté de manœuvre du conseiller et le force bien souvent à recourir à des solutions dont il connaît mieux que quiconque les inconvénients. Nous souhaitons donc une réorganisation de l'enseignement qui engendrerait une harmonie plus satisfaisante entre les exigences psychologiques et les nécessités scolaires, et se traduirait par un respect plus grand de l'individu. Soulignons avec force que la véritable démocratisation de l'enseignement doit permettre à chaque élève de tirer parti au maximum de ses aptitudes et qu'elle n'offre rien de commun avec un nivellement par le bas dicté par des considérations politiques.

Comme toute institution humaine, et jeune par surcroît, l'orientation scolaire et professionnelle a ses faiblesses. Certains praticiens manifestent trop d'individualisme alors qu'ils devraient faire profiter leurs collègues de leurs observations et de leurs progrès. D'autres, en raison sans doute d'une formation insuffisante et d'un manque d'aptitude pour une tâche qui ne s'accommode pas de toute disposition d'esprit, accordent une confiance exagérée à leur génie, à leurs tests et à leurs méthodes. Perdant cette prudence qui est la marque sûre du vrai psychologue, ils tranchent sans appel les cas les plus complexes, se référant aux notes brutes obtenues à deux ou trois tests (quand ils ne font pas fond sur un seul test). La valeur qualitative des réponses, l'analyse méthodique des erreurs commises par les sujets, la question de savoir dans quelle mesure la motivation supplée à l'aptitude, les lois du développement de l'esprit, l'influence du milieu dans lequel vit le sujet et de certaines composantes de sa personnalité sur son rendement intellectuel, le style caractéristique de son intelligence... les laissent indifférents. Les indices fournis par les tests (ils ne fournissent rien d'autre) deviennent pour eux autant de preuves. Vu que les tests d'intelligence semblent d'un maniement facile, on ramène tout à l'intelligence, entité vague s'il en est ; on confond vitesse de développement, brillance et rendement intellectuels, et là-dessus on échafaude des conclusions dont on devine la valeur. Il existe aussi ce que nous appelons des « francs-tireurs », qui sont à la psychologie ce

que les rebouteux sont à la médecine (1). Le public séparera sans grande difficulté l'ivraie du blé s'il veut bien se départir de la naïveté dont il fait preuve quelquefois. En général, il y a lieu de se méfier des gens dont les jugements péremptoires, l'absence d'« humilité scientifique » et les conseils impératifs annoncent une foi orgueilleuse en un savoir illimité : le temps des oracles n'est plus !

Que ces quelques ombres ne nous fassent pas oublier les progrès considérables réalisés dans le domaine de l'orientation scolaire et professionnelle. Ceux qui les trouveraient trop modestes encore devraient considérer que des sciences et des arts parvenus actuellement à un haut degré de perfectionnement ont eu des débuts fort modestes : songeons que la chirurgie fut longtemps aux mains des barbiers. Rassurons vite le lecteur : l'orientation scolaire et professionnelle est bien loin de ce stade inférieur qu'elle n'a d'ailleurs jamais connu, car plusieurs de ses pionniers ont été de remarquables hommes de science. De plus, dans les Instituts spéciaux, des professeurs qualifiés assurent aujourd'hui une formation solide et sévère aux futurs conseillers.



(1) Dernièrement, après une étude fouillée des différences présentées par des jumelles vraies aux points de vue caractériel et intellectuel (dans cet ordre de recherches, le T.A.T. et l'analyse des fautes au M.G.M. et à divers tests verbaux fournissent des indications très intéressantes), nous parlions de ces différences avec les parents, qui en avaient remarqué quelques unes. Comme nous disions que de telles divergences posaient bien des points d'interrogation, la mère nous dit : « Il ne faut pas chercher trop loin ; les deux jumelles sont nées à trente-cinq minutes d'intervalle et un « psychologue » nous a dit que durant ce temps l'influence astrale avait changé, ce qui explique la non-identité. On voit que nous aurions pu parler aussi des astrologues de la psychologie !

LE PSYCHOLOGUE SCOLAIRE

Nous avons réclamé une observation prolongée de l'élève et une collaboration plus étroite entre le maître et le psychologue. Des efforts ont été tentés dans ce sens ; on a institué, notamment, la psychologie scolaire. Le psychologue scolaire, dont le rôle n'a pas toujours été défini avec la précision souhaitable, a reçu un accueil différent selon les endroits où il était appelé à exercer. Ses contacts avec les professeurs et les autorités scolaires n'ont pas toujours été cordiaux ; il a parfois rencontré méfiance et hostilité chez les conseillers d'orientations qui voyaient en lui un concurrent.

A son propos, confions ces quelques considérations au lecteur. Le psychologue scolaire peut faire œuvre éminemment utile et on en a grandement besoin ; en effet, que de problèmes se posent dans un établissement scolaire de quelque importance ; que d'élèves sont insuffisamment doués, mal adaptés, desservis par un milieu familial déficient, atteints de troubles caractériels...

Le psychologue scolaire occupe une position très délicate : il n'est pas « adopté » de la même manière par tous les professeurs ; il est appelé à aplanir certaines difficultés surgissant entre maîtres et élèves ou parents. Il va sans dire qu'il ne doit en aucune manière s'ériger en censeur des professeurs et de leur enseignement (1).

Il peut collaborer avec les maîtres au perfectionnement des méthodes pédagogiques, mais ce rôle est secondaire et le psycho-

(1) Le contrôle pédagogique appartient à l'inspecteur et au chef de l'établissement.

lague scolaire nous apparaît essentiellement comme un guide et un conseiller permanent des élèves.

Il doit posséder une formation scientifique très solide et beaucoup plus psychologique que pédagogique. Représentons à ceux qui ne seraient pas d'accord sur ce dernier point que le psychologue scolaire n'est pas un « enseignant » et n'a nul droit de regard sur la façon dont les maîtres enseignent. Certes, ne fut-ce qu'en raison du fait qu'il devra donner aux élèves des conseils sur le choix des options, il doit connaître la structure des études et leurs exigences. Le psychologue scolaire qui entend aussi peu le latin et le grec que le chinois est assez mal placé pour discuter avec le professeur spécialisé des échecs d'un élève dans ces branches. Ici intervient une question de prestige. Un professeur devenu psychologue scolaire a plus de chance d'être bien accueilli dans un lycée qu'un ancien instituteur. Il s'agit, répétons-le d'une affaire de rang bien plus que d'expérience pédagogique. Nous serions donc peu exigeant sous le rapport de cette expérience pédagogique, considérant qu'elle n'est pas essentielle, qu'elle se développera naturellement au contact des professeurs et, paradoxe, qu'elle peut être quelquefois plus nuisible qu'utile : l'expérience psychologique toute neuve risque de céder le pas à l'expérience pédagogique plus profonde ; le psychologue scolaire conserve parfois sa mentalité d'enseignant, et cette optique l'empêche de se placer comme il conviendrait au point de vue des élèves. L'expérience pédagogique la plus profitable serait celle vécue non pas en tant que professeur mais en tant qu'élève, entendons que le psychologue scolaire exerçant dans un lycée devrait au moins avoir fait des études secondaires.

En ce qui concerne la formation psychologique, les exigences doivent être beaucoup plus strictes. Dans un lycée, le psychologue scolaire sera sans doute le seul vrai spécialiste en psychologie et il n'acquerra pas une riche expérience en la matière par de simples contacts. Nous le voudrions même psychologue prudent, averti, apte à analyser finement un cas particulier au lieu de le voir croire aveuglement aux tests (1), ne connaître que la loi des grands nombres et se satisfaire de constatations superficielles.

(1) Défaut que nous avons décelé chez plus d'un ancien maître.

Le psychologue scolaire doit posséder à un haut degré ce que nous appelons l'« intelligence sociale » et mettre beaucoup de psychologie dans ses rapports avec les personnes si diverses qu'il est amené à rencontrer. Répétons qu'il peut rendre d'éminents services aux élèves et à leurs parents, leur éviter des erreurs, des échecs, des pertes de temps et d'argent..., et contribuer à une meilleure utilisation des aptitudes (1). Il va sans dire qu'il ne doit pas se muer en sélectionneur scolaire ou en « agent » de la direction de l'école. Nous estimons qu'il est très favorablement placé pour s'occuper, dans son secteur, d'orientation scolaire. Rappelons cependant qu'il ne doit pas perdre de vue le lien qui unit les études et la profession. Nous préconisons une collaboration étroite entre les conseillers d'orientation et les psychologues scolaires. Les interférences qui existent entre leurs attributions respectives doivent, non point les dresser les uns contre les autres, mais les inciter à travailler de concert. Le but à atteindre est de suivre les sujets depuis leur entrée à l'école jusqu'à leur intégration dans la société des adultes.



(1) Ici nous dépassons le plan individuel et nous nous haussons au niveau de l'intérêt général.

CONCLUSIONS

Les pages qui précèdent nous dispensent de longues conclusions. Le choix des études engageant bien souvent l'avenir professionnel, l'orientation scolaire revêt une importance capitale. Les parents ne sont pas toujours dans les conditions requises pour s'en acquitter avec bonheur. Des spécialistes leur offrent une aide qu'ils seraient imprudents de négliger. Employées en vue de résoudre des problèmes fort complexes, les méthodes de l'orientation scolaire ne sont pas infaillibles. De plus, elles sont appliquées par des hommes dont la valeur et l'expérience peuvent varier considérablement. Les parents s'adresseront donc aux conseillers d'orientation en conservant tout leur esprit critique et après avoir mûrement réfléchi aux divers aspects de la situation. Ils ne sont nullement tenus de se conformer aux avis reçus ; parfois, ils feront bien de consulter deux conseillers. Prévenir vaut mieux que guérir, aussi leur conseillons-nous de ne pas attendre d'être plongés dans des problèmes inextricables avant de recourir aux services de gens plus compétents qu'eux en la matière.

Les maîtres se doivent de prêter leur concours bienveillant et éclairé aux conseillers d'orientation et aux psychologues scolaires. Tous trois failliraient à leur mission — qui est de permettre aux jeunes de développer au maximum leurs aptitudes et leurs qualités — s'ils permettaient que des rivalités mesquines les séparent.

Institution récente, l'orientation scolaire et professionnelle étonne par son dynamisme ; elle ne peut cependant résoudre tou-

tes les difficultés. La tâche délicate et parfois ingrate du conseiller serait facilitée si parents et enfants étaient mieux informés au sujet des études et des professions — l'école pourrait, dans une large mesure, assumer cette mission d'information —, et si la structure de l'enseignement était assouplie.

Nous avons déjà insisté sur le caractère « humaniste » et généreux de l'orientation scolaire et professionnelle. Soulignons,, pour terminer, l'influence heureuse qu'elle est susceptible d'exercer au point de vue social. L'individu bien adapté à sa tâche, que ce soit l'étudiant, l'intellectuel ou l'ouvrier, y gagnera, en plus d'avantages matériels, la joie au travail et le contentement de soi qui contribuent au bon équilibre de la personnalité. La société composée de tels éléments sera économiquement forte et connaîtra moins souvent les conflits sociaux. Ici les intérêts particuliers rejoignent l'intérêt général. Sans méconnaître nullement les droits imprescriptibles de l'individu à la liberté, on doit, en ces temps où le sort de chacun est lié à celui de la communauté, tout mettre en œuvre pour tirer parti au maximum du capital énorme que représentent les aptitudes diverses des membres de la collectivité. Permettre que l'ignorance, les préjugés, le hasard en gaspillent une part heurtée le simple bon sens. Assurément chacun a le droit de préférer la cravate et le col blanc à la salopette. Méfions-nous cependant des apparences et des engouements irraisonnés : en se jetant tous du même côté de la barque, on risque de faire naufrage.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE ⁽¹⁾

- H. PIERON (et ses collaborateurs), *Le contrôle de l'Orientation professionnelle*, I.N.E.T.O.P., 41, rue Gay-Lussac, Paris V^e, 1949. Cf aussi *L'orientation professionnelle publique en France*, I.N.E.T.O.P., 1953
- Traité de psychologie appliquée*, tome III, *L'utilisation des aptitudes*, P.U.F., 1954.
- H. LAUGIER, R. GILLE, *Le niveau intellectuel des enfants d'âge scolaire*, P.U.F., 1954.
- E. AMADO LEVY-VALENSI, *L'échec du bon élève*, dans *Enfance*, sept.-oct. 1954, pp. 341-355. Dans la même revue *Enfance*, le lecteur trouvera des renseignements sur la psychologie scolaire (cf. nov.-déc. 1952, nov.-déc. 1954 et janv.-fév. 1955).
- R. GAL, *L'orientation scolaire*, 2^e éd., P.U.F., 1955.
- M. PARMENTIER-BELOUX (et ses collaborateurs), *Guide pratique du médecin d'orientation professionnelle*, Paris, Masson, 1955.
- G. PIRE, *Les choix professionnels des enfants*, dans *La Revue Internationale de Psycho-Pédagogie*, vol. 3, 1955, pp. 343-363.
- Informations sociales* (U.N.C.A.F.), janvier 1955, 9^e année, n^o 11, consacré à *L'orientation professionnelle*.

(1) Des très nombreuses études consacrées à l'orientation scolaire et professionnelle, nous ne signalons, dans l'ordre chronologique, que quelques ouvrages et articles relativement récents.

Avenirs, oct. 1955 (hors série), pp. 9-13 : *L'organisation de l'Enseignement. Le choix des études conditionne la profession future.*

G. PIRE, *Une expérience de contrôle de l'orientation scolaire et professionnelle*, dans *La Revue Internationale de Pédagogie*, vol. II, n° 1, 1956, pp. 33-51.

P. NAVILLE. *Aptitudes personnelles et exigences sociales*, dans *La Revue Internationale de Pédagogie*, vol. II, n° 3, 1956, pp. 310-319. Le même numéro présente plusieurs articles — dont certains en allemand et en anglais — sur l'orientation scolaire et professionnelle.

R. DENUX, *Remarques sur l'Orientation scolaire*, dans *Bulletin de la Société Française de Pédagogie*, n° 119, janvier 1957, pp. 25-43.

Un nouveau test d'intelligence générale

Le M. G. M.

Les Etablissements d'Editions Scientifiques Guyot (Clamart, Seine) viennent de publier un nouveau test : le M.G.M. Fondée sur un matériel non verbal fort original, l'épreuve, dont l'impression polychrome est très soignée, peut être appliquée depuis 12-13 ans jusqu'à l'âge adulte. La discrimination fine, l'analyse qualitative des résultats et l'étude des fautes qu'il permet font de ce test, indépendant des connaissances et du hasard, un instrument digne d'intérêt.

INFORMATIONS

L'École des Parents a consacré son numéro d'avril aux *désharmonies conjugales*, et aux effets fâcheux qu'elles peuvent avoir, qu'elles ont, sur les enfants, et son numéro de mai aux relations, surtout d'ordre affectif, entre le maître et l'enfant.



Signalons, dans le dernier numéro du *Bulletin de l'École pratique de Psychologie et de Pédagogie* de l'Université de Lyon la suite des très intéressants articles de Mme Lebel sur *la vie de l'instinct chez l'enfant*.



La revue « *Sauvegarde de l'Enfance* » consacre un important numéro de 600 pages au compte-rendu du 8^e Congrès de l'Union Nationale des Associations régionales pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence, qui a été tenu à Toulouse au mois d'octobre dernier, sur le thème : *La formation professionnelle et la mise au travail des jeunes inadaptés*. De nombreuses communications ont été présentées

sur les deux parties du travail proposé : 1. La société devant la mise au travail des jeunes inadaptés et handicapés ; 2. Problèmes particuliers de l'intégration des jeunes dans le monde du travail en fonction de leurs types d'inadaptations ou de handicaps (caractériels, débiles légers, débiles profonds, infirmes moteurs, aveugles, sourds-muets).



Dans sa réunion en Cercle Educatif du 22 février, l'École des Parents de Chambéry, que dirige notre collaborateur M. P. Chambre, a étudié la question de *l'enfant et l'argent*. Les réunions des 10 et 17 mai ont été consacrées à ces deux questions : problèmes d'autorité avec les grands garçons et grandes filles (âge ingrat et adolescence), difficultés pour les parents à se faire obéir des enfants jusqu'à 11-12 ans. L'obéissance : c'est un mot dont se servent depuis des siècles les parents et les éducateurs, et auquel il faudra bien un jour donner une signification.

NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES

P. O. DRESE, *La Didactique expérimentale de W. A. Lay*. Coll. Etudes et Recherches de Pédagogie expérimentale, Ed. Nauwelaerts, Louvain, 1956.

A cette collection, dirigée par le Prof. R. Buyse, comprenant déjà les 2 ouvrages que nous avons signalés en leur temps sur Binet et Meumann, manquait évidemment un 3^e consacré à l'autre célèbre pionnier de la pédagogie expérimentale, le fribourgeois W. A. Lay, collaborateur, puis rival de Meumann, et aussi célèbre que lui dans tous les pays de langue allemande depuis sa *méthodologie des sciences naturelles* de 1892 jusqu'à sa célèbre *Expérimentelle Didaktik* (1903), et les ouvrages qui suivirent, jusqu'à sa mort (1926). Ce nouvel ouvrage, M. Drese l'a composé avec le souci de présenter clairement, et avec ordre, aux lecteurs l'œuvre de Lay, qu'il connaît bien et qu'il a étudiée dans son ampleur avec la plus grande conscience. Et il faut lui savoir gré d'avoir analysé les deux expérimentations les plus connues de Lay, par où il se rapproche de Binet, sur l'apprentissage de l'orthographe et du calcul. Ce souci d'être complet n'empêche pas d'ailleurs M. Drese d'utiliser son jugement critique, et de dire ce qu'il pense de la pédagogie de Lay. Et de le dire quelquefois avec une sévérité peut-être excessive. Sans doute la méthode de Lay n'est pas parfaite, ses exigences quelquefois

insuffisantes, sans doute n'a-t-il pas fait la distinction nécessaire entre ce que Buyse appelle la *pédagogie expérimentale* et la *pédagogie expérimentée*. Mais enfin, fallait-il bien commencer dans ce domaine où tout était à faire, et où tout serait encore à faire sans ces précurseurs. Et nous ne devons que savoir gré à celui qui écrivait, en des termes qui rappellent ceux de Binet : « La vieille et la nouvelle pédagogie se distinguent principalement dans la manière d'aboutir à des résultats, dans la méthode de recherche. La vieille pédagogie de base sur des prescriptions, des observations vulgaires de soi et d'autrui qui se sont avérées insuffisantes. Pour cette raison, la pédagogie expérimentale *complète* et *approfondit* la vieille manière de recherche par l'observation systématique, la méthode statistique et l'expérimentation ». Et enfin, Lay a écrit, lui aussi, son *Ecole active* (Die Tatschule, 1911) par quoi il donne la main à Dewey et à Ferrière. L'historien et le pédagogue se doivent de connaître son œuvre.

R. C.

R. PERNOD, *Les Gaulois*, Coll. Le temps qui court, Paris, Ed. du Seuil, 1957.

On retrouve dans cet ouvrage bien présenté, et enrichi de nombreuses et excellentes illustrations photographiques, les qualités qui ont fait de Mme Pernoud un de nos historiens contempo-

rains les plus réputés : une érudition abondante et sûre, un art d'exposer et de décrire. Cette dernière qualité, qui rend la lecture de son remarquable livre aussi agréable qu'utile, est particulièrement précieuse ici, l'auteur ne cherchant nullement à dissimuler et bien au contraire, son enthousiasme pour la période qu'elle étudie, et que si la sûreté de son érudition et de son esprit critique la gardent d'être, pour employer ses propres expressions, une celtomane, elle est, opiniâtement, une celtisante. A la Gaule, dénaturée d'abord par le grand responsable que fut César, puis par une tradition et un enseignement également latinisés, elle a voulu élever un monument perennius aere (aere romano). « Les diverses influences, écrit-elle en concluant son ouvrage, qui se sont succédées dans notre Histoire n'ont pris toute leur valeur sur notre sol que parce qu'elles ont été tour à tour acceptées, rejetées ou assimilées par ces êtres au tempérament profondément original que furent nos ancêtres, les Gaulois ». Et c'est, tout au long du livre, après une étude historique et critique de la littérature du sujet, une véritable résurrection, à la Michelet, de ces ancêtres originaux, avec leur imagination profonde et innée, nettement celtique, leur religion, leurs importantes découvertes techniques dans les domaines de l'agriculture et de l'industrie et toute une personnalité ethnique qui leur est propre. Et Mme Pernoud ne pouvait pas clore son livre sans faire paraître ceux qui sont

nos vieux poètes nationaux, Sidoine Appollinaire, et surtout, au 4^e siècle de notre ère, Ausone, qui, quoi qu'écrivant en latin (il fallait bien), apportent à la poésie une certaine grâce charmante qu'on ne trouve pas ailleurs.

Et Mme Pernoud insiste en outre sur l'art celtique qui, s'il s'est peu manifesté, aux temps plus anciens par le verbe (il y aurait là bien des problèmes intéressants pour un esthéticien comme H. Read), a produit dans la décoration et la sculpture des œuvres aussi profondément originales, que nous connaissons mal, « que nous avons peine à apprécier quand on nous les présente. Et ceci, parce que cet art, écrit-elle, a été victime de son non-conformisme. Comme on s'est toujours longtemps refusé à appeler *art* ce qui ne ressemblait pas à l'art antique et n'obéissait pas aux canons académiques, aussi a-t-on conclu à l'inexistence de l'art gaulois ». De cet art elle fait une analyse pénétrante, et nous en donne, par les illustrations, d'abondants et précieux spécimens. Il y a en particulier, p. 453, un écolier gaulois qui fait rêver.

R. C.

C. E. MOUSTAKAS. *Le Maître et l'enfant (The Teacher and the Child*, Londres, Mc Gran Hill co, 1956).

L'auteur s'est fait connaître déjà par un ouvrage sur la thérapie de jeu (*Children in Play Therapy*), qui l'a certainement orienté vers le problème qu'il traite aujourd'hui : les re-

lations inter-personnelles entre le maître et l'élève, la rencontre maître-élève, qui prennent de nos jours de plus en plus d'importance dans les préoccupations des pédagogues. Comment le maître peut-il comprendre l'enfant, comment peut-il aider l'enfant à se comprendre, et donc d'abord à s'accepter ? à ces deux questions M. Moustakas répond moins par des théories que par documents, c'est-à-dire la reproduction fidèle d'abondants entretiens entre maîtres et élèves, recueillis par lui-même et ceux qui ont accepté d'être ses collaborateurs dans l'esprit selon lequel il voulait travailler. Ces documents ne manqueront pas de surprendre, et peut-être même d'irriter (tant mieux) à une première lecture les éducateurs habitués à une toute autre attitude, l'attitude du : « Ce que tu fais n'étant pas conforme à ce que je veux que tu fasses, je vais te

faire agir comme je le veux, en utilisant la persuasion ou la contrainte ». L'attitude de l'éducateur est ici de totale *acceptation*. Ce que fait, ce que dit l'enfant pendant qu'il agit, n'est ni bien ni mal, c'est conforme à l'état où il se trouve présentement. Cet état, l'éducateur s'y introduit, en approuvant toutes les actions, en répétant les mêmes paroles. Ainsi accepté, l'enfant se débarrasse de tous ses troubles affectifs, et, *accompagné* de l'éducateur, se dirige vers la fin proportionnée à ses aptitudes, à ses possibilités, au rythme de son développement. L'éducateur ni ne l'entraîne, ni ne le pousse — il fait route avec lui. Il faut lire ces entretiens si curieux, si rares, les commentaires dont les accompagne l'auteur, la manière originale dont il juge l'attitude de l'éducateur.

R. C.



